



Vision territoriale transfrontalière 2050

Prise de position dans le cadre de la consultation sur la version de mars 2024

adoptée par l'Assemblée le 14 mai 2024

Préambule

Définir une Vision territoriale transfrontalière (VTT) s'annonce comme une démarche positive et intéressante. Un tel exercice de prospective n'avait jamais été réalisé auparavant par les pouvoirs publics au niveau de l'agglomération. Incontestablement, d'importants moyens ont été mis en œuvre. Ils sont malheureusement exclusivement orientés vers l'aménagement du territoire.

Plusieurs membres du Forum d'agglomération ont participé aux divers ateliers et séances de travail ; en cas d'absence, ils ont même fourni des observations écrites. L'intérêt suscité par nombre d'idées ou de propositions émises dans le cadre de ces moments de participation ont été relevés. Mais des manques également. Ces retours ainsi que l'examen des divers documents intermédiaires par les Commissions de saisine et d'autosaisine ont mené à ce constat, partagé par l'Assemblée : une telle démarche ne peut absolument pas se contenter d'une approche exclusivement territoriale, au risque de se déployer, finalement, au détriment de la population vivant dans le Grand Genève et actrice de celui-ci.

En effet, dans tout espace-territoire analysé dans son présent pour orienter son futur, vivent et résident des personnes intéressées au devenir de leur espace-temps de vie. Elles sont animées de leurs propres envies et projets de vie, avec leurs propres moyens, leurs propres espoirs et vicissitudes. Négliger cette réalité incontournable prédestine toute planification à un agglomérat de vœux désincarnés.

Développement

Le Forum d'agglomération déplore la brièveté du délai pour prendre position sur le document transmis. Composé de 65 organisations, associations et institutions, il est difficile de recueillir leur avis en si peu de temps et impossible d'en opérer la synthèse formatée selon le questionnaire de consultation. Rappelons que ses membres, tout comme son Bureau, œuvrent de manière bénévole ! Or, comme le point de vue et le ressenti des habitantes et habitants n'ont pas été pris en compte – à l'exception de ceux du PACA Chablais, les seuls à avoir été interrogés par l'équipe mandataire – laisser suffisamment de temps aux représentants de la société civile pour prendre connaissance de ce volumineux document et se prononcer aurait été la moindre des choses.

Ainsi, la présente prise de position repose sur une première lecture par la Commission de saisine « Grand Genève en transition »¹ et prend en compte les travaux en cours dans la Commission d'autosaisine « Patrimoine naturel »² et celle sur la « Gouvernance »³. Les réflexions en cours dans ces trois Commissions et au sein de l'Assemblée depuis fin 2021 mettent systématiquement en avant le « socle vivant » et celles et ceux qui « font vivre le territoire ». Synthétisée, en partie, par la notion de « plancher social » dans la Charte Grand Genève en transition, cette dimension est hélas absente de la VTT.

¹ Objectifs 7 et 8 de la Charte du Grand Genève en transition

² Objectifs 3, 4 et 5 de la Charte du Grand Genève en transition

³ Objectif 9 de la Charte du Grand Genève en transition



Par ailleurs, la VTT fait l'impasse sur quelques préalables. En effet, aucun bilan qualitatif du développement de l'agglomération et des politiques publiques qui la portent n'est présenté. Ni les effets des divers projets d'agglomération (PA), ni ce qu'en pensent les habitantes et habitants de ce territoire ne sont évalués. De même, l'impact social du développement et de la croissance du Grand Genève sur les zones immédiatement périphériques n'est pas analysé.

De plus, dans cette projection à 25 ans qui entend reposer sur le « socle du vivant », on ne voit pas clairement quel est le rôle réservé à l'économie, dont l'effet moteur s'est jusqu'ici largement concentré dans le cœur de l'agglomération. Le développement de l'économie circulaire et d'une agriculture respectant la biodiversité ne sera pas suffisant pour atteindre les objectifs de la Charte du Grand Genève en transition. L'interdépendance des territoires du Grand Genève entre eux ainsi qu'avec d'autres territoires proches ou éloignés n'est pas prise en compte. La façon dont les secteurs secondaires et tertiaires pourraient contribuer au rééquilibrage des activités dans l'agglomération est ignorée. Il est regrettable que le secteur de l'économie, de part et d'autre de la frontière-couture, n'ait pas été plus largement associé à la réflexion, ou que leur point de vue de ses organisations n'ait pas au minimum été sollicitées.

Actuellement, le GLCT et ses équipes mènent en parallèle quatre démarches liées : l'élaboration du Plan d'actions pour la mise en œuvre de la Charte du Grand Genève en transition (projet PACTE), une réflexion politique sur la métropolisation, la VTT et le PA5. Outre la difficulté à percevoir la cohérence d'ensemble de ces démarches, les liens entre elles n'apparaissent clairement nulle part. Cela donne clairement l'impression que le travail « court après lui-même », avec un report régulier des étapes de chacune des démarches et des temps de consultation réduits, comme ici, au minimum, dans une sorte de précipitation.

Conclusion

Pour le Forum d'agglomération, la VTT n'est pas acceptable en l'état. Cette importante base doit être complétée afin que le document puisse être soutenu avant de le contractualiser. Les compléments suivants sont nécessaires :

- 1) dresser le bilan des politiques publiques – ou de services – décidées dans le cadre de la Charte d'engagement de 2007 et construire les 10 démarches thématiques⁴ revisitées pour constituer un volet « au service des habitants et des habitantes » dans le déploiement de la VTT. Une attention particulière doit être apportée à la question du développement économique transfrontalier et des moyens de le rééquilibrer ;
- 2) tirer un bilan qualitatif de la réalisation des quatre projets d'agglomération en termes d'impact sur les collectivités communales, communautés de communes ou districts, départementales, cantonales ou régionales (réduction de la pollution, du bruit, désengorgement, etc.). Il faut profiter de ce bilan pour définir une stratégie Mobilité 2050 pour le Grand Genève, en y incluant les notions déjà énoncées dans la VTT (ville du quart d'heure, territoire de la demi-heure⁵) ;
- 3) analyser les impacts sociaux, culturels et économiques des PA antérieurs (changements de comportements, usage du covoiturage, report modal, etc.) ;

⁴ Formation, Social, Santé, Culture, Économie, Agriculture, Logement, Environnement, Urbanisation-mobilité

⁵ C. Moreno, « La France peut véritablement se diriger vers la concrétisation des territoires de la demi-heure » in Le Monde, 7 avril 2024



- 4) compléter l'Évaluation environnementale stratégique (EES) en y ajoutant l'évaluation globale de l'impact des quatre PA, ainsi que par rapport aux objectifs 7 à 10 de la Charte du Grand Genève en transition (le « plancher social ») ;
- 5) analyser les risques et avantages (environnementaux, sociaux et économiques notamment) de la mise en œuvre ou de la non mise en œuvre de la VTT, en y incluant plusieurs hypothèses d'évolution de la démographie et des emplois : avantages conduisant à une amélioration du vivre ensemble, freins liés à la nécessité d'opérer une harmonisation des cadres législatifs ou réglementaires, aux coût-bénéfice, à la volonté (ou non) d'avancer ensemble , etc. ;
- 6) prendre en compte les besoins et la position des acteurs économiques franco-valdo-genevois ;
- 7) enfin, le Forum d'agglomération demande instamment au GLCT d'instituer des groupes de réflexion participatif (élus, habitants) sur les sujets liés au « plancher social » de la Charte du Grand Genève en transition (économie, social, logement, foncier, emploi, santé).

L'avenir du Grand Genève commence à s'esquisser, la VTT 2050 permettra de mieux le cerner si le travail en profondeur demandé ci-dessus est engagé sans délai et avant toute décision définitive, un travail nécessaire à la mise en œuvre de la Charte du Grand Genève en transition tout comme au processus de réflexion en cours sur le thème de la métropolisation.

Grand Genève, 14 mai 2024